



OBJECTIFS

Donner aux candidats, disposant d'une compétence évaluée conformément au référentiel de Formation des Sapeurs-Pompiers, les connaissances complémentaires nécessaires à la tenue d'emplois encadrés par l'arrêté en vigueur

COMPETENCES DEVELOPPEES

Développement des acquis et des compétences complémentaires sur les sujets suivants :

- La sécurité incendie
- Les installations techniques
- Le rôle et les missions de l'agent de sécurité incendie

PRÉ-REQUIS

- Justificatif permettant l'obtention par équivalence du SSIAP1 :
 - être ou avoir été homme du rang des sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires et titulaire de la formation initiale correspondante, des pompiers militaires de l'armée de terre, des pompiers militaires de l'armée de l'air ou des marins-pompiers de la marine nationale et avoir suivi, sans évaluation, le module complémentaire.
 - être titulaire du brevet national de jeunes sapeurs-pompiers depuis moins de trois ans et avoir suivi, sans évaluation, le module complémentaire
- Posséder AFPS ou PSC1 acquis depuis moins de 2 ans. Ou SST / PSE 1 en cours de validité
- Certificat médical de moins de 3 mois

SUIVI ET ÉVALUATION

Évaluation :

- 1 fois par semaine pour l'individualisation du parcours stagiaire
- Formative réalisée par le formateur au moyen de mises en situation et d'un QCM

Public : SPP ou SPV / Pompier militaire

Dates / lieux : Consultez www.bcformation.com pour obtenir les plannings de chaque site

Intervenants : Formateur incendie / SSIAP 2 / SSIAP 3 / Sapeurs-pompiers professionnels

Responsable pédagogique : Rachel KEBIR – 09 86 24 32 24

Durée : 43 heures 30

Tarif : nous consulter

Nombre de stagiaires : 4 à 12 personnes (inter)

Accessibilité aux personnes en situation d'handicap (nous consulter)

Délais d'accès : 1 semaine

Financement : CPF, Pôle Emploi, OPCO, Conseil Régional, Individuel

Modalités : Présentiel / en journée

Moyens pédagogiques :

Matériel de secourisme
PC Sécurité équipé
vidéosurveillance+ SSI
Diaporama et vidéos
Matériel d'incendie

Débouché : Emploi dans les métiers de la sécurité incendie

- Salarié d'une entreprise de sécurité

PROGRAMME

MODULE SÉCURITÉ INCENDIE

- Principe de classement des établissements (E R P et I G H)
- Fondamentaux et principes généraux de la sécurité Incendie
- Desserte des bâtiments et cloisonnement d'isolation des Risques
- Évacuation public et occupants, désenfumage, éclairage de sécurité
- Présentation des différents moyens de secours

MODULE INSTALLATIONS TECHNIQUES

- Installations électriques, ascenseurs et nacelles, installations fixes d'extinction automatique
- Colonnes sèches et en charge, systèmes de sécurité incendie
- Rôles et missions des agents de sécurité incendie
- Matériel : diffuseurs et têtes de sprinkler, disques de contrôle de pression, vidéo sur le fonctionnement d'un réseau d'extinction automatique à eau
- Le système de sécurité incendie
- Matériel : SSI de catégorie A (même d'ancienne génération)
- Application : interprétation de cas concrets ; cela implique des exercices pratiques pour la lecture et la localisation d'une détection.

MODULE RÔLES & MISSIONS DES AGENTS DE SECURITE INCENDIE

- Le service de sécurité incendie
- Présentation des consignes de sécurité et main courante
- Fonctionnement du poste de sécurité (rondes et surveillance)
- Mise en œuvre des moyens d'extinction
- Appel et réception des services publics de secours
- Sensibilisation des occupants
- Application : exercices interactifs de réception des appels
- Main courante & moyens de communications mobiles
- Extincteurs & robinets d'incendie armés (RIA).

MODULE CONCRÉTISATION DES ACQUIS

- Visites applicatives : au moins deux établissements du premier groupe d'activités différentes dont un de première catégorie visite d'un IGH - les visites d'IGH peuvent être virtuelles (vidéo, CD rom, pas de photos)
- Mise en situation d'intervention.